Informations de base

2003/2540(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la préparation du Sommet UE/Russie à Saint-Petersbourg le 31 mai 2003 **Subject** 6.40.04.02 Relations avec la Fédération de Russie **Zone géographique** Russie Fédération	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2509	2003-05-19

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/05/2003	Décision du Parlement	T5-0219/2003	Résumé
15/05/2003	Fin de la procédure au Parlement		
19/05/2003	Débat au Conseil		
17/03/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2003/2540(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0233/2003	14/05/2003	
Proposition de résolution		B5-0234/2003	14/05/2003	
Proposition de résolution		B5-0235/2003	14/05/2003	

Proposition de résolution		B5-0236/2003	14/05/2003	
Proposition de résolution		B5-0237/2003	14/05/2003	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0219/2003 JO C 067 17.03.2004, p. 0209-0282 E	15/05/2003	Résumé

Résolution sur la préparation du Sommet UE/Russie à Saint-Petersbourg le 31 mai 2003

2003/2540(RSP) - 15/05/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En vue du Sommet UE-Russie (Saint-Pétersbourg, 31 mai 2003), le Parlement européen a demandé dans une résolution commune, déposée par les groupes PPE-DE, PSE, ELDR, GUE/NGL et UEN, qu'aient lieu davantage de ces réunions. Le Parlement considère en effet que cela favoriserait le développement d'un partenariat stratégique afin de combler le fossé grandissant entre l'Europe unifiée et la Russie. Plus précisément, les députés se prononcent en faveur d'une intensification de la coopération entre l'UE et la Russie dans les domaines de la sécurité et de la défense, le développement des échanges commerciaux, une utilisation accrue de l'EUR dans les transactions commerciales entre les deux parties, une meilleure coopération technologique et scientifique (spécialement pour ce qui concerne l'énergie nucléaire) et dans la lutte contre le crime organisé. Le Parlement souligne que l'accord de transit pour Kaliningrad devrait être en place au 1er juillet de cette année. D'autre part, le Parlement a décidé d'envoyer une délégation ad hoc en Tchétchénie du 14 au 17 juin 2003.